

34^{èmes} JOURNÉES NATIONALES
DE SANTÉ AU TRAVAIL DANS LE BTP

Les expositions professionnelles à l'amiante au travers des données de l'enquête SUMER

Sarah MEMMI - Dr Sigolène MORAND
Equipe SUMER DGT - DARES



Dijon – 17 au 19 mai 2017



Qu'est-ce que l'enquête SUMER ?

- L'enquête « *Surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels* », pilotée par la **Dares** et l'IMT (**DGT**)
 - permet la **description** et le **suivi** des expositions aux différents risques professionnels
- Un mode de recueil original :
 - les enquêteurs sont des **médecins du travail volontaires** portant un **avis d'expert** sur les expositions (qualitatif et quantitatif)
 - un **questionnaire principal** + un **auto questionnaire**
- Validation par le CNIS (avis d'opportunité et label de qualité statistique)
- Mobilisation:
 - **2009-2010** : 54 000 salariés interrogés, **représentatif** des 22 millions de salariés après redressement
 - **2016-2017** : enquête en cours...

➔ **Identification des populations exposées : un préalable indispensable à la prévention primaire en milieu travail**



La mesure des expositions aux fibres dans l'enquête Sumer

- Les fibres dans l'enquête SUMER :
 - Q **AMIANTE** (toutes variétés confondues)
 - Q Fibres céramiques réfractaires
 - Q Autres fibres minérales artificielles (verre, roche, laitier, carbone,...)
- **Exposition effective** pendant la **semaine travaillée précédent l'enquête**, chez des salariés reçus en examen périodique ou embauche « différée ».
- Evaluation de l'exposition :
 - Durée d'exposition (en 4 positions, de <2h/sem. à >20h/sem.)
 - Existence de Protections collectives (nature)
 - Intensité de l'exposition (en 4 positions : de très faible à très forte, Estimée ou Mesurée)
 - Mise à disposition de Protections individuelles Cutanées – Respiratoires - Oculaire



Les salariés exposés aux fibres dans l'enquête Sumer

Durant la semaine précédent l'enquête, les résultats de Sumer 2010 montrent que :

- 79 000 salariés sont exposés aux fibres céramiques réfractaires, notamment :
 - Ouvriers qualifiés de la réparation automobile (9,5%)
 - Ouvriers non qualifiés de la mécanique (3,6%)
- 254 300 salariés sont exposés aux autres fibres minérales, notamment dans le BTP :
 - Ouvriers qualifiés du second oeuvre du bâtiment (16,7%)
 - Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment (11,7%)

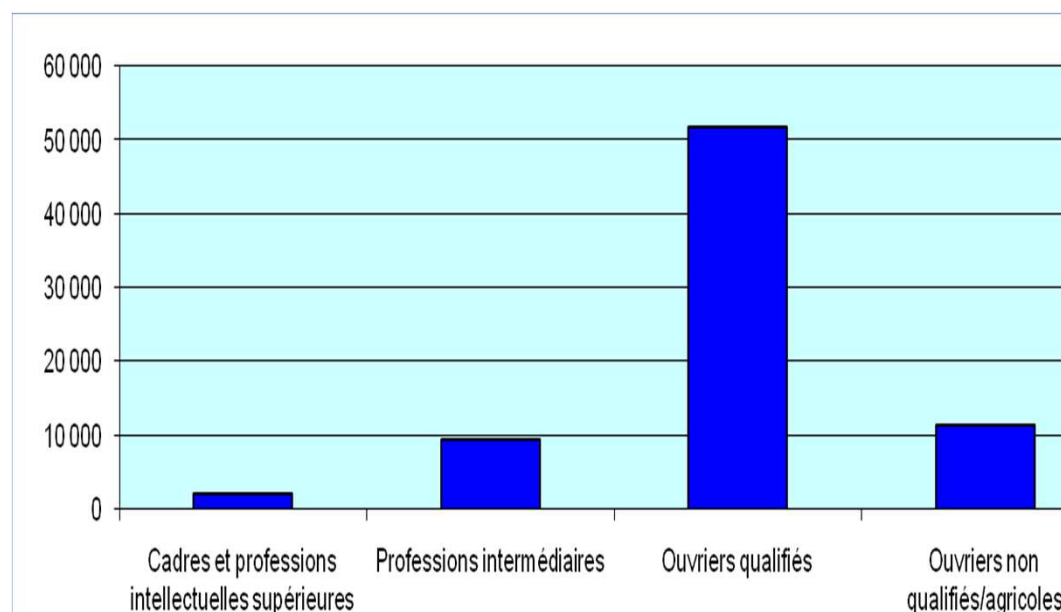
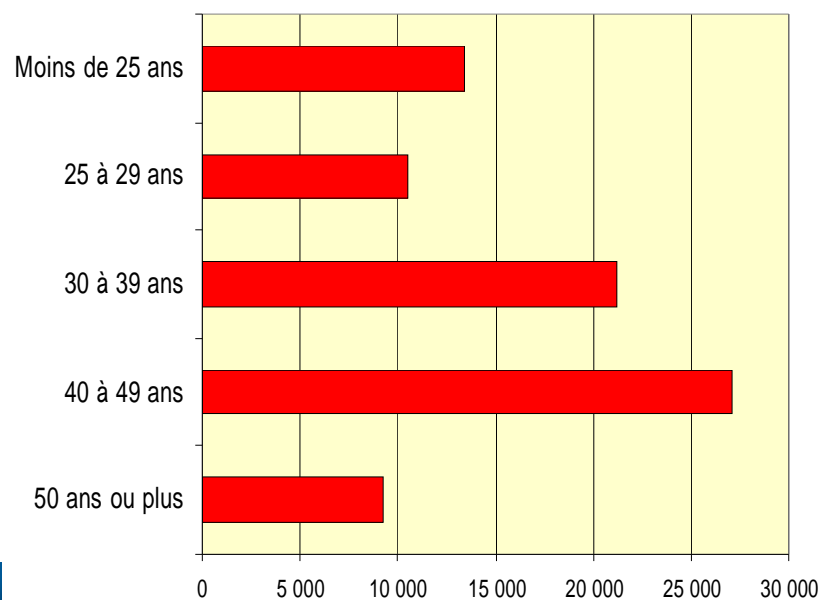


Les salariés exposés à l'amiante dans l'enquête Sumer

Entre **2003 et 2010**, le nombre de salariés exposés à l'amiante a **diminué d'un tiers**.

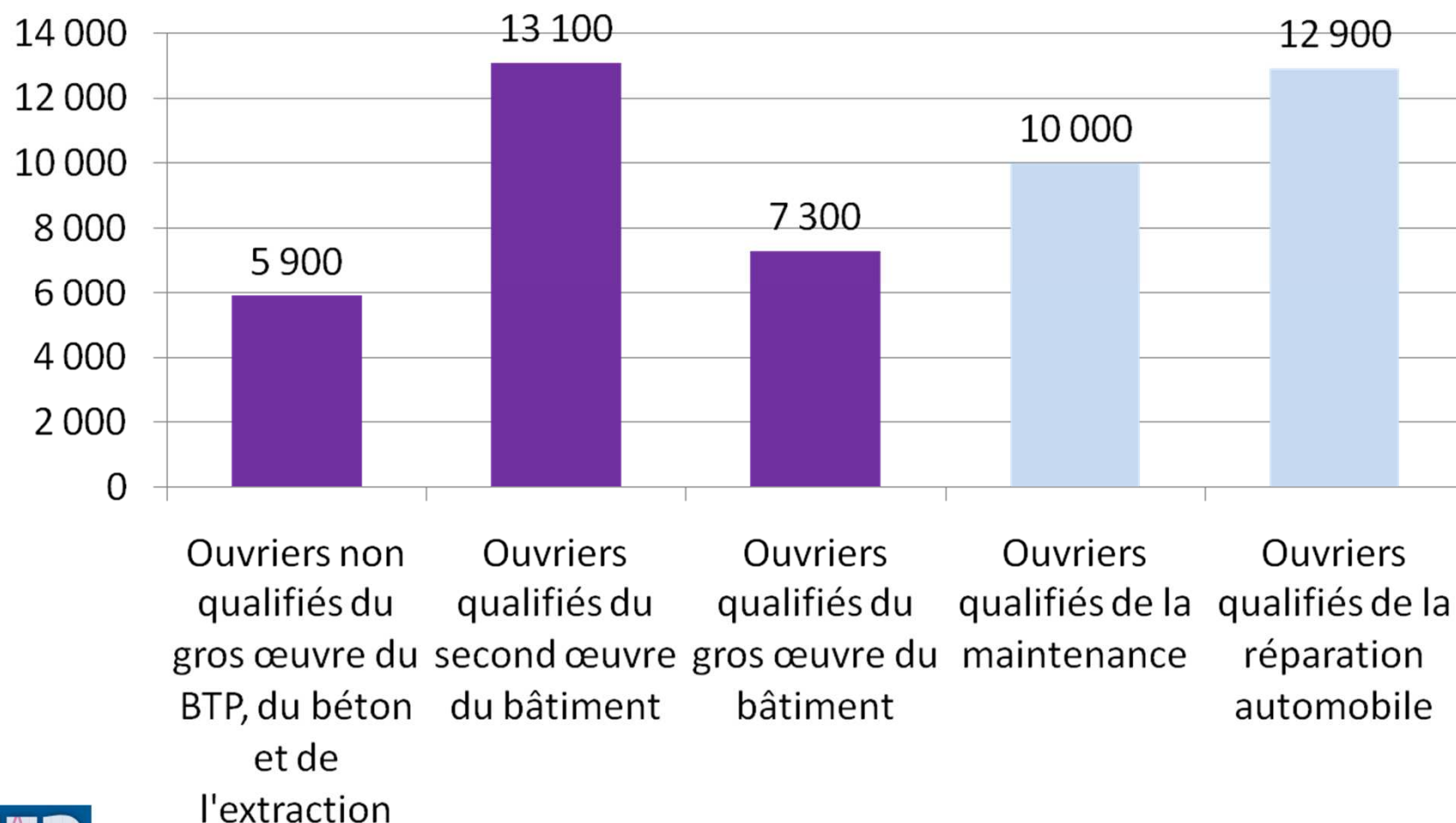
En 2010 :

- 81 400 salariés sont exposés durant la semaine précédent l'enquête
- Principalement des hommes (75 700 vs 5700 femmes)
- Plutôt « expérimentés » (entre 30 ans et 49 ans) mais aussi des jeunes
- Majoritairement des ouvriers qualifiés de la construction



Source : DARES-DGT-DGAFP, enquête SUMER 2010 Champ : salariés France métropolitaine et Réunion

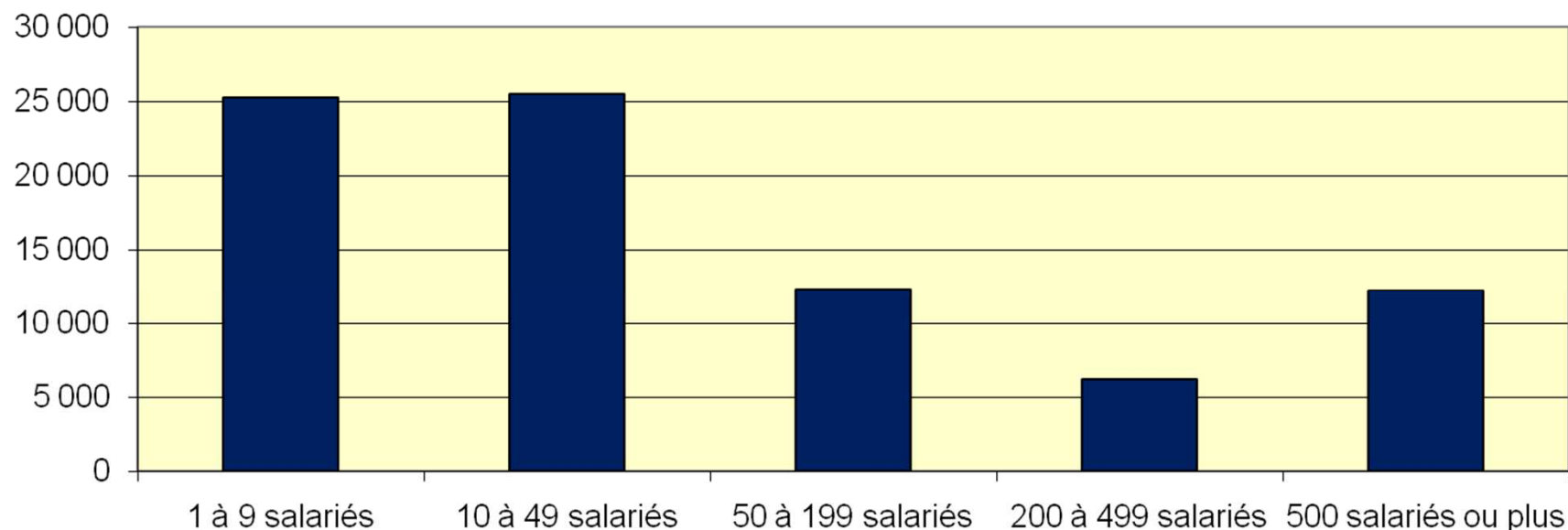
Les familles professionnelles ayant la plus grande proportion de salariés exposés à l'amiante



Des expositions différentes selon le type de structure

Les salariés exposés à l'amiante sont plus nombreux :

- dans la sous-traitance (31% vs 26% chez les non-exposés)
- dans les entreprises de moins de 50 salariés (cf: graphique)

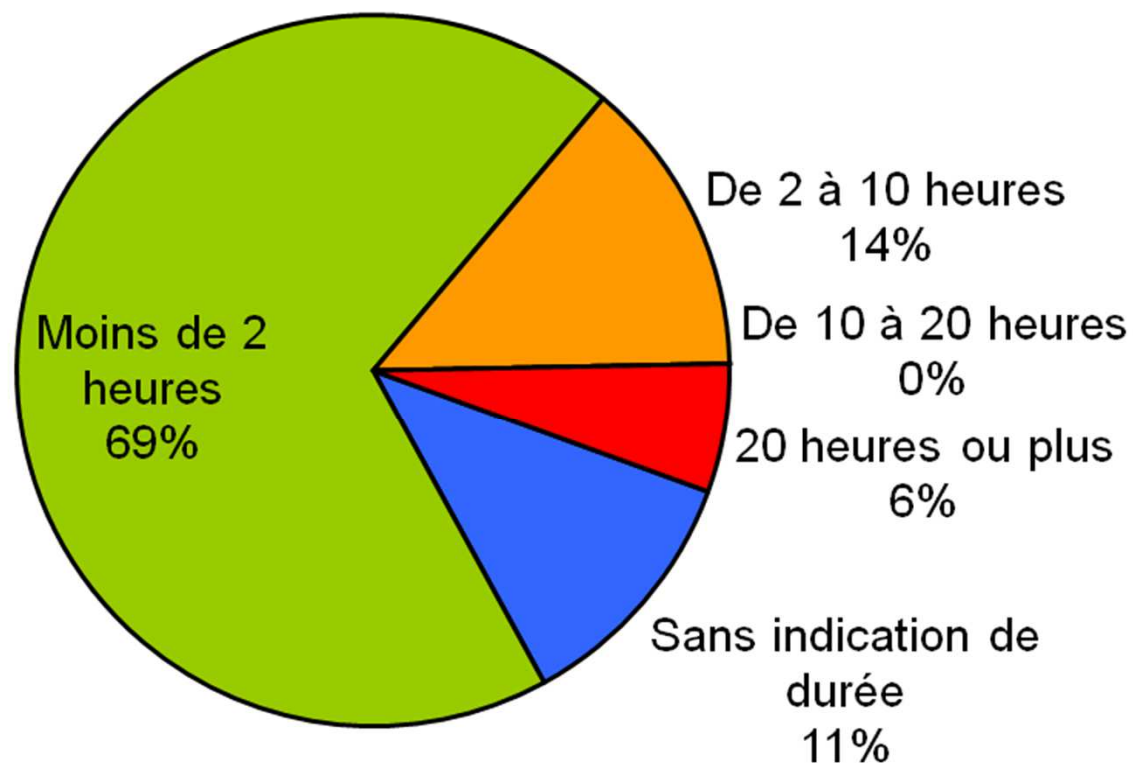


Caractéristiques des situations d'exposition (1)

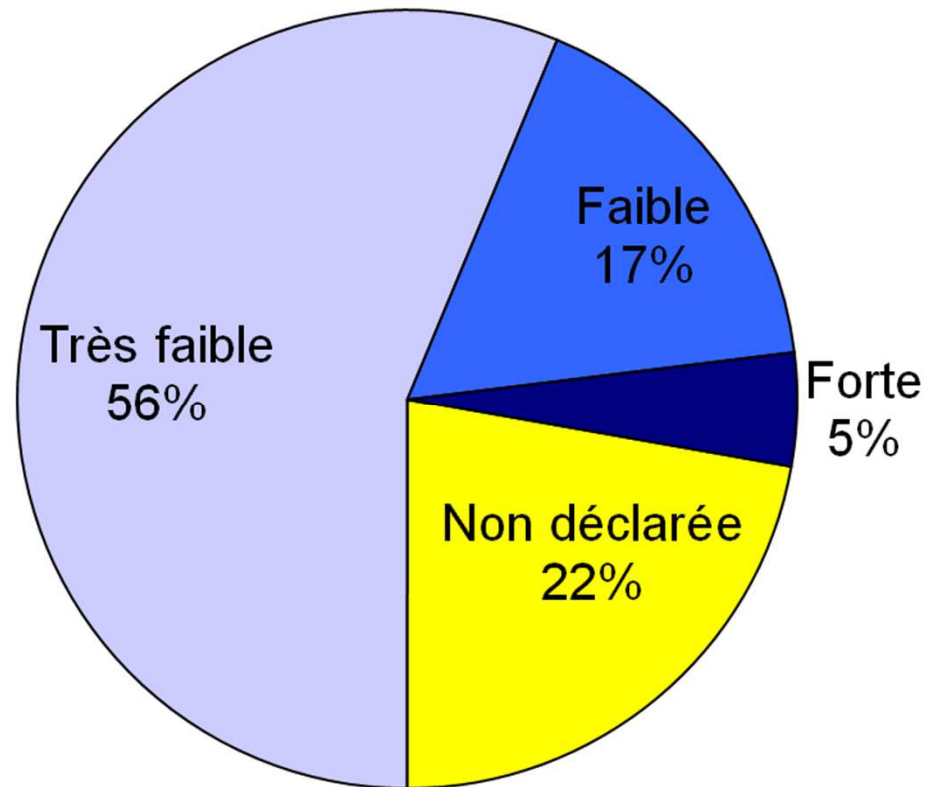
Des **durées** **d'exposition**

Majoritairement
courtes : < 2h/sem.

Mais **6%** des expositions
sont **longues** :
>20h/sem.



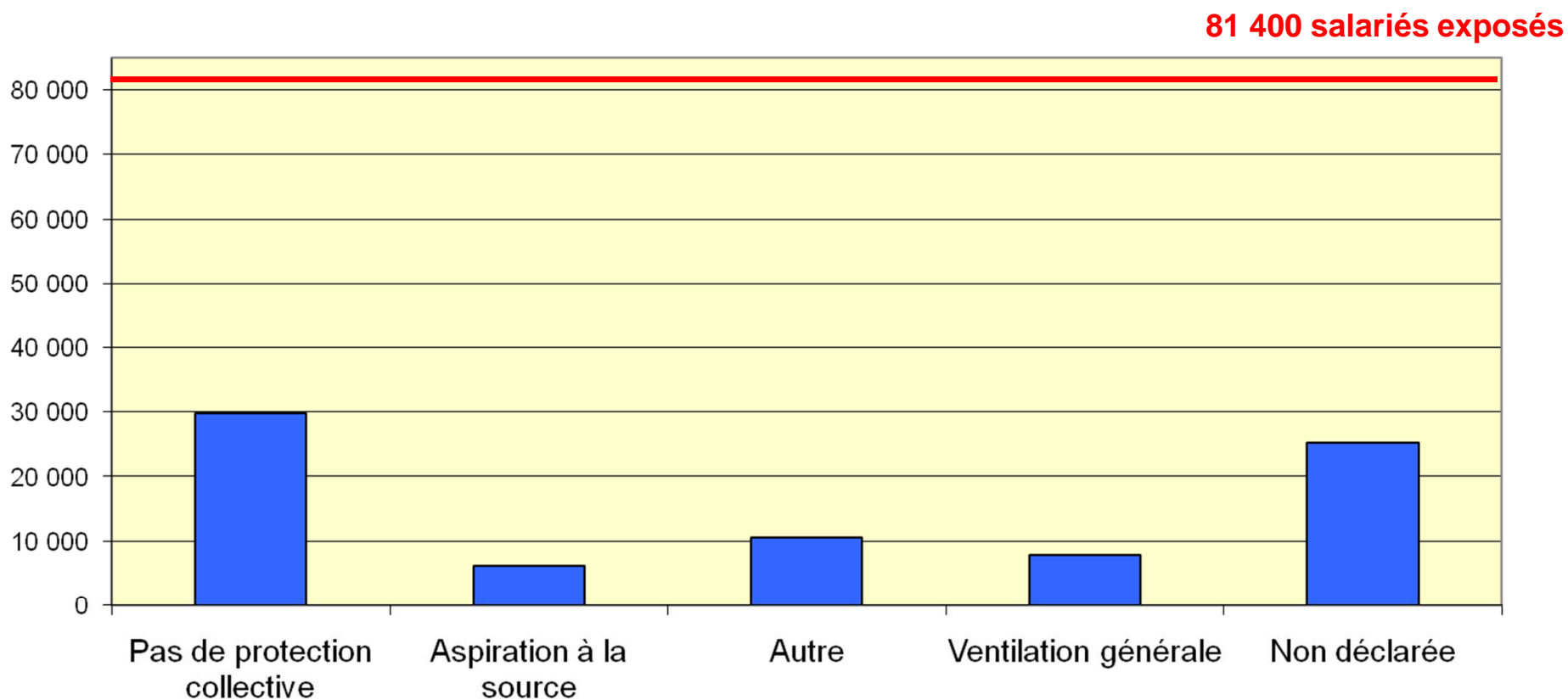
Caractéristiques des situations d'exposition (2)



Des **intensités d'exposition** plutôt très faibles

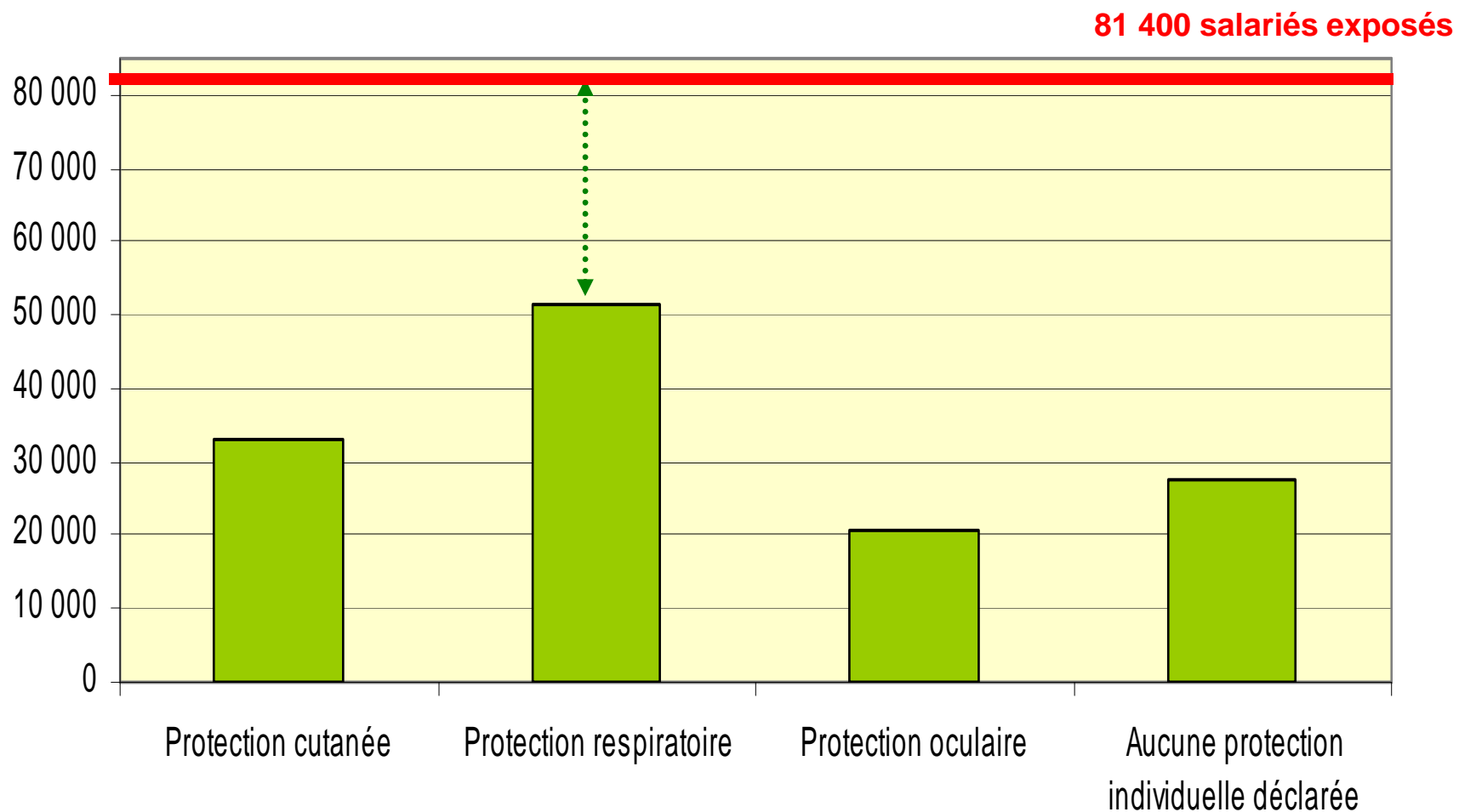
Caractéristiques des situations d'exposition (3)

Près d'un salarié exposé à l'amiante sur deux ne bénéficie d'aucune **protection collective**.



Caractéristiques des situations d'exposition (4)

Des **protections individuelles** insuffisamment mises à disposition pour les salariés exposés à l'amiante



Disparités dans la mise en place des mesures de protections face aux **cancérogènes** dans Sumer

Pour les **cancérogènes** repérés dans SUMER, ce ne sont pas nécessairement les populations les plus fortement exposées qui bénéficient des meilleures **protections collectives** :

- les salariés employés dans des établissements travaillant en **sous-traitance**, déjà très exposés, bénéficient de moins de protections.
- **13% des salariés des petites entreprises** sont exposés aux cancérogènes contre **8%** pour les établissements de 500 salariés et plus.
- **pas de protection collective pour 44 %** des situations d'exposition à un produit chimique cancérogène dans les petits établissements (vs **25 %** dans les très grands établissements).
- les **politiques formalisées de prévention** sont moins développées dans les petits établissements.

Opinion des salariés exposés à l'amiante sur leur situation de travail

Près d'un tiers des salariés exposés à l'amiante ont déclaré un ou plusieurs accidents du travail au cours des 12 derniers mois (vs 8% de l'ensemble des salariés)

Les salariés exposés à l'amiante paraissent globalement conscients des risques liés à leur poste de travail :

- 41% déclarent que leur travail est mauvais pour leur santé (vs 27% de ceux qui ne sont pas exposés)
 - 30% ont interrompu ou refusé une tâche pour préserver leur santé ou leur sécurité (vs 11%)
 - 14% des salariés exposés ont déclaré que leurs collègues ont utilisé leur droit de retrait en même temps qu'eux (vs 6%)
- ➔ il semblerait donc que les messages de prévention puissent avoir un impact effectif.

Conclusion

Les résultats des l'enquêtes SUMER montrent que :

- **L'exposition** à l'amiante connaît une **baisse** entre 2003 et 2010, mais les **salariés du BTP** restent toujours très exposés en 2010.
- Les mesures de **protections** se sont **améliorées**, mais restent notoirement **insuffisantes** au regard des effets sur la santé, connus depuis de très nombreuses années.
- Ces résultats permettent de dégager des **cibles et des pistes pour la prévention**.
- Les salariés sont globalement conscients de l'impact de leur travail sur leur santé, ce qui augure bien de l'impact des **actions d'information** qui peuvent être conduites.



34^{èmes} JOURNÉES NATIONALES
DE SANTÉ AU TRAVAIL DANS LE BTP

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Pour plus d'information sur l'enquête Sumer :
dares.sumer@travail.gouv.fr